Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

BLOC DE COMPÉTENCES C4 : SE POSITIONNER VIS-À-VIS D'UN CHAMP PROFESSIONNEL

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES	3,0 INDICATIF, SOUS RÉSERVE DES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES DE L'ÉTABLISSEMENT

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION : ASSOCIATION FICTIVE HORIZON SPORT SANTÉ, AGGLOMÉRATION DE RENNES

Vous êtes étudiant en licence STAPS et préparez un entretien avec l'association Horizon Sport Santé, qui développe des activités physiques adaptées et des actions de promotion de la santé. L'association envisage de recruter un assistant de coordination chargé de contribuer à l'organisation des séances, au suivi des inscriptions et à la communication des actions. Le poste ne comporte pas d'encadrement sportif rémunéré autonome. Les documents du dossier décrivent l'offre, votre parcours et des ressources utiles à l'analyse.

À partir des seuls éléments fournis, vous analyserez les possibilités professionnelles liées à votre formation, mettrez en relation vos acquis et les besoins du poste, puis proposerez une démarche documentée de développement de votre projet. Les indications de durée et de coefficient de cette évaluation relèvent des modalités fixées par l'établissement.

PARTIE 1 : Analyser le champ professionnel et les parcours d'accès (5 points)

Identifier et situer les champs professionnels liés aux acquis de la mention

Vous étudiez l'offre de l'association Horizon Sport Santé et les informations sur les parcours de formation fournies dans le DT 1. Distinguez les missions accessibles avec les acquis décrits de celles qui exigent une qualification ou une démarche complémentaire.

Repères sur les missions et les conditions d'accès

Mission ou activité	Condition indiquée dans le dossier	Parcours ou démarche à envisager
Suivi des inscriptions et des présences	Compétences d'organisation et de communication	Fonction support ou coordination
Aide à la préparation logistique des séances	Intervention sous la responsabilité du responsable de séance	Expérience encadrée et connaissance du public
Encadrement sportif rémunéré en autonomie	Qualification professionnelle adaptée et obligations réglementaires applicables	Vérifier le diplôme requis et les démarches prévues par le Code du sport

Synthèse de l'offre reproduite dans le DT 1.

1.1 (2 points) À partir du DT 1, identifiez deux champs professionnels auxquels les acquis de la licence STAPS peuvent contribuer. Pour chacun, donnez un exemple de fonction ou de mission et indiquez une voie d'accès ou de poursuite de parcours cohérente avec les informations du dossier.

1.2 (3 points) Analysez les missions de l'offre en distinguant celles qui sont accessibles dans le cadre décrit de celles qui ne peuvent pas être exercées en encadrement sportif rémunéré autonome sans vérification ou qualification complémentaire. Justifiez votre analyse en mobilisant le DT 1 et le DT 3.

PARTIE 2 : Caractériser et valoriser son identité professionnelle (5 points)

Mettre en relation ses acquis, ses expériences et les besoins d'un contexte professionnel

Le DT 2 présente le parcours de la personne candidate à l'offre. Le DT 1 précise les activités attendues et les critères de recrutement. Appuyez-vous sur ces éléments pour construire une argumentation professionnelle précise et réaliste.

Matrice de correspondance entre le profil et les besoins du poste

Besoin du poste	Acquis ou expérience repérable	Élément de preuve à présenter	Besoin de développement
Organisation et suivi des inscriptions	Expérience de gestion des présences lors d'un événement étudiant	Exemple concret et résultat observé	
Communication avec des publics variés	Participation à une action de sensibilisation à l'activité physique	Support produit ou retour d'un encadrant	
Connaissance des publics et travail en équipe	Observation de séances et projet tutoré	Situation décrite et rôle personnel	

Les informations relatives au profil figurent dans le DT 2.

2.1 (2 points) Retenez deux compétences du profil présenté dans le DT 2 qui répondent directement aux besoins de l'offre. Pour chacune, formulez un argument professionnel précis comprenant une situation vécue, votre contribution personnelle et un résultat ou un apprentissage identifiable.

2.2 (3 points) Complétez le DR 1 en indiquant, pour chaque besoin du poste, un élément de preuve pertinent et un besoin de développement réaliste. Rédigez ensuite une présentation orale de candidature de 120 à 150 mots qui valorise vos acquis sans prétendre posséder une qualification ou une expérience absente du dossier.

PARTIE 3 : Identifier et mobiliser les processus de production et de valorisation des savoirs (6 points)

Analyser une information, apprécier sa portée et prévoir sa diffusion

Le DT 3 rassemble une fiche de suivi interne et un extrait réglementaire de référence. Distinguez les informations issues d'observations locales des règles juridiques. Votre analyse doit préciser ce que les données permettent de conclure et les limites qui doivent être signalées avant toute diffusion.

Données de suivi des séances de l'association

Indicateur	Période observée	Valeur	Limite de lecture
Séances réalisées	Septembre à novembre 2025	18	Données portant sur une seule action locale
Inscriptions enregistrées	Septembre à novembre 2025	42	Une inscription ne garantit pas une présence régulière
Personnes présentes à au moins six séances	Septembre à novembre 2025	25	Le dossier ne fournit pas de groupe de comparaison
Retours de satisfaction recueillis	Fin de période	14 réponses sur 42 inscrits	Réponses volontaires et effectif limité

Extrait anonymisé de la fiche de suivi interne décrite dans le DT 3.

3.1 (2 points) Décrivez la chaîne de production de l'information relative au suivi présenté dans le DT 3 : données recueillies, traitement possible et résultat communiqué. Indiquez deux précautions à prendre avant d'interpréter ou de généraliser les résultats.

3.2 (2 points) Complétez le DR 2 en distinguant, pour chaque ressource, sa nature, l'information qu'elle peut apporter et une limite ou une précaution d'usage. Expliquez notamment pourquoi une fiche de suivi locale ne constitue pas, à elle seule, une preuve de l'efficacité générale d'un dispositif.

3.3 (2 points) Proposez un mode de diffusion adapté des résultats de la fiche de suivi à deux destinataires différents. Pour chacun, précisez le message principal, le support possible et une précaution relative à la confidentialité ou à la portée des conclusions.

PARTIE 4 : Construire une démarche de positionnement professionnel (4 points)

Définir un projet cohérent, argumenté et conforme au cadre professionnel

Vous devez présenter à l'association une démarche de développement professionnel à court terme. Elle doit être cohérente avec le profil du DT 2, les exigences de l'offre du DT 1 et les repères réglementaires fournis dans le DT 3.

Plan d'action professionnel à compléter

Objectif professionnel	Action à réaliser	Échéance	Indicateur de réalisation
Consolider une compétence utile au poste			
Vérifier une condition d'accès ou une exigence réglementaire			

À remettre avec la copie.

4.1 (2 points) Complétez le plan d'action du DR 1 avec deux objectifs à court terme. Pour chacun, formulez une action réalisable, une échéance et un indicateur observable permettant d'en vérifier la réalisation.

4.2 (2 points) Rédigez une conclusion de candidature de 80 à 100 mots qui présente votre projet professionnel, vos apports immédiats à l'association et une étape nécessaire avant d'assumer une mission d'encadrement sportif rémunéré autonome. Appuyez-vous sur les documents du dossier.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET OFFRE DE MISSION

Association Horizon Sport Santé : situation fictive établie pour le présent dossier. L'association organise des séances collectives d'activité physique à destination d'adultes débutants et développe des actions de sensibilisation à la santé. Elle envisage une mission d'assistant de coordination à temps partiel. Les tâches annoncées sont le suivi des inscriptions et des présences, la préparation logistique des séances, la mise à jour de supports d'information et la contribution aux bilans d'activité.

Le poste ne confie pas à la personne recrutée l'encadrement sportif rémunéré autonome des séances. Toute évolution vers une telle mission suppose de vérifier la qualification professionnelle adaptée aux activités envisagées et les obligations réglementaires applicables. Le Code du sport, article L. 212-1, encadre l'enseignement, l'animation ou l'encadrement d'une activité physique ou sportive contre rémunération en prévoyant une qualification appropriée, sous réserve des dispositions réglementaires applicables.

Critères annoncés pour la mission : organisation, communication écrite, capacité à travailler en équipe, respect de la confidentialité et aptitude à rendre compte. Parcours envisageables selon le projet : poursuite d'études en licence STAPS, candidature à des fonctions de coordination ou d'appui compatibles avec les qualifications acquises, et recherche d'une formation ou d'une qualification complémentaire lorsqu'un projet professionnel implique l'encadrement rémunéré.

Activités, compétences attendues et points de vigilance

Activité	Compétence mobilisée	Point de vigilance
Suivre inscriptions et présences	Organisation, rigueur, traitement d'informations	Limiter l'accès aux données aux personnes autorisées
Préparer la logistique des séances	Anticipation, coopération, communication	Agir dans le cadre des responsabilités confiées
Contribuer à un bilan d'activité	Collecte, mise en forme et restitution d'informations	Présenter les limites des données recueillies
Encadrer une séance contre rémunération en autonomie	Compétences d'intervention et de sécurité adaptées à l'activité	Vérifier la qualification et les obligations réglementaires applicables

Données constitutives de l'offre présentée dans le sujet.

DT 2 : PROFIL DE LA PERSONNE CANDIDATE

Profil communiqué pour l'étude de l'offre : étudiant en deuxième année de licence STAPS, intéressé par l'activité physique et la santé. Expériences déclarées : participation à l'organisation d'une journée sportive universitaire, avec gestion d'une liste de présence et orientation des participants ; contribution à un projet tutoré de sensibilisation à l'activité physique ; observation de séances collectives, sans responsabilité d'encadrement autonome.

Compétences que la personne candidate peut illustrer à l'entretien : organisation d'une tâche collective, communication avec des participants, rédaction d'un bref compte rendu et prise en compte des consignes d'un responsable. Aucun diplôme professionnel d'encadrement sportif n'est indiqué dans le profil. Le dossier ne mentionne pas de maîtrise avancée d'un logiciel de gestion ni d'expérience salariée dans une association sportive.

Projet déclaré : poursuivre les études en STAPS, mieux connaître les métiers de la coordination et de la promotion de l'activité physique, et examiner les voies de qualification correspondant à un éventuel projet d'encadrement.

Éléments du profil et preuves mobilisables

Élément du profil	Situation associée	Preuve ou précision à préparer
Organisation	Journée sportive universitaire	Tâche prise en charge et résultat obtenu
Communication	Orientation des participants	Public concerné et exemple de consigne transmise
Contribution à un projet	Projet tutoré de sensibilisation	Contribution personnelle et support réalisé
Observation de séances	Observation sans encadrement autonome	Apprentissage identifié et limite de responsabilité

Les résultats et expériences sont ceux déclarés dans le profil fourni.

DT 3 : RESSOURCES RÉGLEMENTAIRES ET DONNÉES DE SUIVI

Ressource réglementaire : extrait de repérage du Code du sport, article L. 212-1. Le texte prévoit des exigences de qualification pour l'enseignement, l'animation ou l'encadrement d'une activité physique ou sportive contre rémunération. Le diplôme ou titre exigé dépend des activités exercées et des conditions réglementaires correspondantes. Le présent sujet ne fournit pas de liste de diplômes donnant accès à une activité précise : il faut donc vérifier le texte applicable au projet envisagé avant de conclure.

Données de suivi interne : une fiche anonymisée de l'association rapporte 18 séances réalisées entre septembre et novembre 2025, 42 inscriptions enregistrées, 25 personnes présentes à au moins six séances et 14 réponses à une enquête de satisfaction facultative. Aucun groupe de comparaison, protocole expérimental ou suivi au-delà de la période n'est fourni. Ces chiffres décrivent l'action locale telle qu'elle a été suivie ; ils ne suffisent pas à établir à eux seuls une relation de cause à effet ou une efficacité généralisable.

Processus de travail à distinguer : la production d'informations comprend la définition des indicateurs, la collecte et le traitement des données ; leur diffusion suppose une restitution adaptée au destinataire ; leur valorisation consiste à les utiliser de façon pertinente pour éclairer une décision ou améliorer une action, sans dépasser ce que les données permettent d'affirmer. Les informations individuelles doivent être traitées avec respect de la confidentialité.

Ressources disponibles pour l’analyse

Ressource	Nature	Usage possible	Limite ou précaution
Code du sport, article L. 212-1	Texte réglementaire	Repérer une exigence relative à l’encadrement rémunéré	Vérifier les dispositions applicables à l’activité et à la situation
Fiche de suivi de septembre à novembre 2025	Données internes d’une action locale	Décrire l’activité et préparer un bilan	Période, effectifs et méthode limités
Enquête facultative de satisfaction	Retours déclaratifs de participants	Identifier des appréciations exprimées	14 réponses sur 42 inscrits, réponses volontaires

Les descriptions ci-dessous constituent les données du dossier.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 2.2 et 4.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter directement les cases indiquées par « ... ». Les réponses doivent être fondées sur les documents du dossier et distinguer les acquis démontrés des compétences restant à développer.

Matrice de candidature et plan d'action

Élément à renseigner	Réponse
Besoin du poste : organisation et suivi	Preuve issue du profil : ...
Compétence à développer pour ce besoin	
Besoin du poste : communication	Preuve issue du profil : ...
Compétence à développer pour ce besoin	
Objectif professionnel à court terme 1	
Action et échéance	
Indicateur observable de réalisation	
Objectif professionnel à court terme 2	
Action et échéance	
Indicateur observable de réalisation	

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : question 3.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter le tableau en distinguant clairement une source réglementaire d'une donnée de suivi locale. Les cases « ... » sont à renseigner.

Analyse des ressources et de leur portée

Ressource	Nature de l'information	Information qu'elle peut apporter	Limite ou précaution d'usage
Code du sport, article L. 212-1			
Fiche interne de suivi de l'action			
Enquête facultative de satisfaction			

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.